



U.C.S.A.cgt

## Compte-rendu du CCE des 14 et 15 décembre 2016

Présent(e)s pour la CGT:

Abal Kassim Ali Combo (Mayotte 1ère), Philippe Cornet (Pôle Nord-Est), Fabrice Craig (Guyane 1ère), Véronique Faucher (Pôle Sud-Ouest), Chantal Frémy (Pôle Sud-Ouest), Sophie Goubil (Pôle Nord-Ouest), Jean-Hervé Guilcher (Pôle Nord-Ouest), Annabelle Igier (Pôle Nord-Est), Isabelle Joly (Pôle Sud-Est), Gaby Laurier (Martinique 1ère), Jean-Hugues Lec Kao (Réunion 1ère), Katalina Lutui (Wallis et Futuna 1ère), Fernando Malverde (Pôle Nord-Ouest), François Marlin (Martinique 1ère), William Maunier (Pôle Nord-Est), Pierre Mouchel (Pôle Sud-Ouest), Johny Payet (Réunion 1ère), Aïda Pratte (Pôle Sud-Est), Christophe Porro (Pôle Sud-Est), Didier Ricou (Polynésie 1ère), Tamase-no Tukumuli (Wallis et Futuna 1ère), Vincent Rivière (Pôle Sud-Ouest).

Représentant syndical: Marc Chauvelot (Siège)

1. Des perspectives politiques troubles pour France Télévisions 1	5. Franceinfo ..... 5
2. Le point sur les programmes régionaux de France 3 ..... 2 Devenir des locales ..... 3	6. Budget 2017 ..... 6
3. Le point sur les Outre-Mer ..... 3 Budget du Pôle Outre-Mer pour 2017 (hors France Ô) : baisse des ETP ... 3 Projet d'évolution de l'organisation de Malakoff ..... 3 Contribution des 1ère à la grille de rentrée 2017 de France Ô ..... 3 Avancement des projets de relocalisation de Martinique et Mayotte ..... 4 Compétences complémentaires dans le Pôle Outre-Mer ..... 4 HD dans les Outre-Mer ..... 4 Problématique Réunion 1ère ..... 4	7. Plan de charge de la fabrication ..... 7 8. Réorganisation de France 3 ..... 7 9. Projet « missions » ..... 8 10. La Fondation France télévisions prorogée ..... 8 11. Formation professionnelle ..... 8 Projet de plan de formation 2017 ..... 9 12. Conflits d'intérêt ..... 9
4. Audiences nationales ..... 4	

*Le CCE s'est ouvert par un bref hommage de la présidente à Rémy Pflimlin, disparu brutalement il y a deux semaines.*

### I. Des perspectives politiques troubles pour France Télévisions

Interpellée par la CGT, alors que se profile une vraisemblable alternance politique, Delphine Ernotte reconnaît que l'entreprise a vécu dans le passé « *beaucoup de turbulences* » et que les « *changements de majorité peuvent inquiéter* ».

Mais elle défend la poursuite de ses projets en affirmant que « *c'est plus difficile d'arrêter d'un homme qui marche, qu'un homme qui ne bouge*

*pas* ». Avant d'ajouter avec malice : « *une femme qui marche, c'est carrément impossible* ».

La présidente de France Télévisions veut croire que, même si la nouvelle majorité est tentée de changer la donne par la suite, c'est mieux d'avoir déjà un COM que de ne pas en avoir. « *On n'est pas à découvert. Il tient la route, ce COM* ».

La CGT dénonce une nouvelle fois la trajectoire financière et sociale de l'entreprise, qui repose sur les économies au détriment de l'activité, de l'emploi et des conditions de travail. Delphine Ernotte défend mordicus sa stratégie : *« Oui, les projets de réforme ne sont pas faciles. Le non remplacement, c'est très difficile pour l'entreprise. Il faut utiliser l'évolution des usages des métiers pour le faire. Le budget 2016 sera à l'équilibre. On va le tenir. Le regard [des politiques] sur l'entreprise change quand l'entreprise est à l'équilibre. »*

Mentionnant le « France télévisions bashing » de ces derniers mois – y compris de l'intérieur de l'entreprise, précise-t-elle – la patronne reconnaît qu'*« on en prend plein la figure »*, qu'il n'y a *« pas beaucoup de reconnaissance de tout le travail effectué »* dans le rapport de la Cour des comptes. *« C'est assez exaspérant »*. Elle note cependant que personne ne remet en cause la nécessité d'un service public, à part le think tank ultra-libéral Fondapol *« qui veut nous découper en morceaux et nous satelliser sur mars »*.

## **2. Le point sur les programmes régionaux de France 3**

---

La commission programmes régionaux qui s'est réunie en novembre ([voir le compte rendu](#)), s'est intéressée à Via Stella, chaîne de plein exercice qui diffuse 21h de programmes quotidiens en Corse, et qui bénéficie d'une véritable autonomie. Serait-il possible d'étendre ce modèle ? Le budget de Via Stella n'est pas beaucoup plus important que celui des autres régions, la planification peut être faite avec les collaborateurs en place... Les régions peuvent produire plus mais encore faut-il leur permettre de diffuser plus.

La Présidente répond qu'à la différence de Via Stella qui bénéficie d'un canal de diffusion propre, les autres antennes partagent un même canal avec l'antenne nationale.

Delphine Ernotte dit militer cependant pour des partenariats en région, à l'image du COM signé entre France 3 et le conseil régional de Bretagne. Partenariats avec les collectivités, voire avec

les télévisions locales privées, sur les coproductions de documentaires.

Les élus dénoncent le fait que ces partenariats ne servent pas vraiment à renforcer les moyens en interne, mais plutôt à financer la production indépendante, en leur offrant du temps d'antenne régionale. En Bretagne, on constate un effet pervers car cela augmente la charge de travail des équipes sans moyens humains supplémentaires. Delphine Ernotte se contente de répéter qu'il y aurait à la fois de la surcharge et de la sous-charge en région et qu'il faut lisser l'activité. Tout cela est bien théorique et bien déconnecté des réalités du terrain...

Interpellée sur la réduction des sorties des CCR et la baisse des PAE depuis 4 ans, Delphine Ernotte répond qu'il *« faut que les équipes sortent plus qu'aujourd'hui, quels que soient les moyens utilisés »*. Elle va même jusqu'à

dire que les moyens techniques permettent de sortir avec un sac à dos !

Dana Hastier se dit satisfaite des « nouveaux nomades », qu'elle considère comme un succès. Il s'agit d'un « best of » d'émissions faites en région et elle trouve ce concept très bien et souhaite en créer d'autres. A l'image des programmes « à coloration régionale », tels que Des racines et des ailes.

#### **Devenir des locales**

Depuis plusieurs années, la direction répond aux élus que la diffusion des locales sur les box et le satellite est un investissement beaucoup trop élevé, évalué à 6 M€ par an.

Les élus demandent que soit étudiée la diffusion sur les seules box, ce qui de-

vrait être moins coûteux. Le patron de la diffusion de FTV répond que des discussions sont actuellement en cours avec les FAI (fournisseurs d'accès à internet).

La loi impose aux FAI le « must carry », l'obligation de diffuser les signaux régionaux, mais cela ne s'applique pas à des signaux locaux supplémentaires.

La diffusion des locales excentrées nécessite 18 canaux supplémentaires sur les box. « *Les opérateurs télécom ne voient pas d'un œil favorable l'idée de monopoliser 18 canaux supplémentaires pour un programme qui diffère seulement sur 7 minutes* », selon la direction.

### **3. Le point sur les Outre-Mer**

#### **Budget du Pôle Outre-Mer pour 2017 (hors France Ô) : baisse des ETP**

Le cadrage 2017 prévoit 1630 ETP (-18 par rapport à 2016). L'effort sera demandé à Malakoff comme aux autres stations. Seules les « plus petites stations » seront préservées (Wallis et Mayotte). Le budget augmente de 1 M€, en raison du glissement de la masse salariale. Les autres charges restent stables, malgré la baisse des amortissements techniques qui couvrent les charges de la relocalisation de Martinique 1ère.

#### **Projet d'évolution de l'organisation de Malakoff**

La phase 1 du dossier qui comprend 3 sections a été présentée au CE du

Siège lors de la séance du 8 décembre. Cela concerne le regroupement des rédactions TV, Radio et Web en une Direction de la rédaction, l'évolution de l'organisation de la Direction de la coordination Radios, l'évolution de l'organisation de la Direction de la communication du Pôle outre-mer et des opérations spéciales. La consultation du CE et du CHSCT du Siège se poursuivra en janvier et février.

#### **Contribution des 1ère à la grille de rentrée 2017 de France Ô**

Pour la direction les retours de la première grille lancée en septembre 2016 permettent un réajustement et de nouvelles contributions pour la nouvelle grille de France Ô. De nouvelles émis-

sions provenant des 1ere intégreront la grille du premier semestre.

#### **Avancement des projets de relocalisation de Martinique et Mayotte**

A Mayotte, la signature pour l'achat du terrain est reportée à la fin du mois de janvier 2017 en raison de problèmes juridiques. Le début de la construction devrait débuter en avril 2017 pour une fin des travaux prévue à l'automne 2018.

Pour la Martinique, le projet a pris du retard par rapport au calendrier prévu à cause du « micro-zoning » (implantation des postes de travail nominatifs) qui a été décalé de quelques mois par la direction. Fin des travaux prévus en avril 2018, installation dans la tour LUMINA à l'automne 2018.

#### **Compétences complémentaires dans le Pôle Outre-Mer**

La commission a insisté sur la nécessité d'obtenir davantage de transparence et de communication de la part des directions régionales sur le suivi de la mise en place de l'accord sur la mise en œuvre des compétences complémentaires du Pôle Outre-Mer vis à vis des salariés concernés mais aussi des instances représentatives ([voir le lien](#)).

#### **HD dans les Outre-Mer**

La direction affirme que la chaîne de fabrication passe progressivement au HD au fur et à mesure des renouvellements

d'équipements. En revanche, la liaison entre Malakoff et les stations est calibrée pour le SD, pas pour le HD.

Côté diffusion, la diffusion en HD sur le satellite implique le changement des têtes de réseau. Sur la TNT, il faut une démarche très lourde (préemption de fréquences, attribution de canaux par le CSA). Par ailleurs, dans les territoires où il y a des chaînes privées, les multiplexes sont pleins ce qui pose aussi problème pour une diffusion HD de France info dans les Outre-Mer, que demandent les élus. Seuls les multiplexes de St Pierre et Miquelon, Wallis et Futuna, Nouvelle Calédonie et Polynésie française auraient de la place.

Selon Delphine Ernotte, la diffusion en HD dans les Outre-Mer, c'est 1,6 M€ d'investissement puis 700 000 € par an. « *C'est une question budgétaire. On a une enveloppe fermée. Il faut regarder au détriment de quoi on finance cette diffusion* ».

#### **Problématique Réunion 1<sup>ère</sup>**

Les élus ont soulevé le problème des résultats d'audience à Réunion 1ere toujours aussi catastrophiques, avec des salariés très inquiets pour leur avenir. Cette situation est de plus en plus préoccupante et nécessite une intervention rapide de la direction. Walles Kotra reconnaît l'importance de l'enjeu « *c'est un peu l'avenir du Pôle outremer qui se joue là* », et il veut avant tout stabiliser l'équipe en place.

## **4. Audiences nationales**

Le basculement au MPEG-4 en avril dernier, qui a entraîné le passage à la HD de nouvelles chaînes de la TNT, a été préjudiciable aux chaînes histo-

riques. TF1, France 2 et Canal + ont baissé de 2,4 points quand les chaînes de la TNT prenaient en moyenne 2 points.

France Télévisions reste le 1<sup>er</sup> groupe audiovisuel français avec 28,6% de part d'audience, mais il a reculé de 0,6 point en un an. TF1 est à 27,3% de PDA.

France Télévisions a connu un bon 1<sup>er</sup> semestre (28,5%), un très bon été grâce aux JO de Rio (31,1%), mais une rentrée en baisse de 2 points par rapport à l'année précédente (27,5%). On observe un début de remontée en novembre.

Les mauvais résultats d'audience incombent à France 2, qui a perdu 2 points, pour atteindre l'audience plancher de 12,4%. France 3 est stable. France 4 et France 5 progressent légèrement. Globalement toutes les chaînes reculent, à part M6 qui gagne 0,4 points (10,4% de PDA).

Côté programmes, gros succès pour les fictions de France 3, pour l'accès de France 2 (Nagui) et pour l'information d'une manière générale (20h de France 2, 19/20, magazines politiques et d'investigation). En revanche sur France 3, les Matinales continuent à décliner...

Sur la question des audiences de France 2, Delphine Ernotte a évoqué de manière lapidaire le limogeage du patron de la chaîne Vincent Meslet en octobre dernier : « *Moi j'ai besoin d'un fonctionnement collectif. Il faut discuter*

*les risques, les assumer ensemble, confronter les points de vue, accepter d'en discuter.* »

A propos des audiences, la patronne veut laisser du temps : « *Si personne ne nous regarde, c'est un sujet. En même temps, on n'est pas dépendants de l'audience instantanée de la veille. Si on n'avait pas pris le temps sur Plus belle la vie, ça n'existerait plus.* »

Pour le nouveau numéro 2 de France Télévisions, Xavier Couture, le directeur général délégué à la stratégie et aux programmes, on a pris un « *risque fort* » sur les après-midi de France 2, mais il n'y a « *pas de catastrophe* », ce n'est pas la qualité éditoriale qui est en cause. Pour la direction, ce qui compte, c'est la dynamique, « *il faut que ça monte* », ce qui semble être le cas.

Questionné par la CGT sur son profil issu du privé – TF1, Canal+, Orange notamment – Xavier Couture assure qu'il est « *au service de cette maison* ». Le secteur privé, dit-il, est en train de se recentrer, du fait de l'érosion de ses ressources publicitaires : « *Par conséquent, les chaînes, y compris TF1, réduisent leur spectre, le paysage est fragmenté. Le dernier bastion qui permet de rassembler tous ces fragments, c'est le service public.* ».

## 5. Franceinfo

---

Comme à chaque CCE, la commission d'ajustement de la chaîne info (Casmoa) a rendu compte de la situation à Franceinfo depuis le dernier CCE fin septembre ([voir le compte-rendu](#))

Etonnamment disert pour une fois, Michel Field, un peu exalté, a remercié les salariés, trouvant qu'on avait « *fait un truc incroyable* » avec le lancement de Franceinfo.

La direction se dit très satisfaite des audiences de la chaîne. Pour Michel Field, « *BFMTV – qui flirte avec les 7% d’audience en novembre – est restée planquée à 0,3% pendant des années avant de décoller. Nous on l’a atteint en 3 mois* ».

Même son de cloche chez Delphine Ernotte : « *Je ne supporte pas qu’on dise que l’audience est pas terrible ! On pensait commencer à 0,1%, on est à 0,3%. La chaîne a progressé. C’est un vrai succès sur internet : 64 millions de visites (+25%) en novembre. 10 millions de téléspectateurs par semaine.* »

Franceinfo est passée du 6<sup>e</sup> au 4<sup>e</sup> rang des sites d’information en un mois et demi.

Pour M. Field, Franceinfo a eu un effet d’entraînement sur l’information de tout le groupe. Toutes les éditions d’information sont en hausse. Le directeur de l’info y voit le fait que France Télévisions est reconnue comme l’information de référence. D’ailleurs le 2<sup>e</sup> débat des primaires a été plus regar-

dé sur France 2 que sur TF1, alors que c’était le même signal.

La soirée résultats de la primaire de la droite et du centre a atteint 18% d’audience sur le plateau de Franceinfo.

Concernant l’implication du réseau régional dans la chaîne info, la direction annonce le lancement d’une expérimentation de fabrication de module dans 9 rédactions-test : Besançon, Nantes, Grenoble, Marseille, Limoges, Pau, Toulouse, Lille et la Corse. Il s’agira d’un module présenté de 3’30 à 4’, réalisé à tour de rôle par les antennes, tourné en mouvement avec un sujet et des off. Un pilote est en cours de réalisation à Grenoble.

La CGT alerte la direction sur les conditions de travail à la chaîne info et sur le contenu de la grille V2. Elle fait remarquer qu’un préavis est déposé à Radio France où on demande à des journalistes de radio de faire de l’image. La direction de la chaîne info se dit confiante et dément ces intentions.

## **6. Budget 2017**

---

Les élus ont donné un avis négatif au budget, suite au compte-rendu de la commission économique ([voir l’avis](#) et [le compte-rendu](#))

Les élus estiment que l’équilibre du budget repose une fois de plus sur les économies et les suppressions d’emploi. L’augmentation des ressources publiques ne semble pas sanctuarisée (les députés ont annulé l’augmentation d’un euro de rede-

vance) et les objectifs de recettes publicitaires paraissent très ambitieux.

L’entreprise n’a pas les moyens de ses ambitions pour les projets stratégiques tels que Franceinfo, la S-VOD ou la nouvelle donne de la production. L’objectif d’équilibre en fin d’année 2017 se fera au détriment de l’activité et des conditions de travail.

L’expert sortant du CCE, Secafi, a été reconduit pour l’analyse des comptes 2016.

## 7. Plan de charge de la fabrication

---

Les élus ont une nouvelle fois dénoncé la baisse d'activité des équipes légères, tant pour le national que pour le régional. Ils ont aussi évoqué les tensions sur les plateaux et régies du Siège en raison de la modification des organisations du travail. La pétition de 146 sur 178 salariés concernés a été remise à la direction. L'externalisation des HMC (Habillage, Maquillage, Coif-

ture) a aussi été évoquée. La direction n'a pas répondu sur cet aspect mais a promis d'étudier la situation.

Les élus ont mandaté le Cabinet Secafi pour qu'il poursuive sa mission sur le pacte de priorité sur le recours aux moyens internes, enjeu stratégique pour l'entreprise.

## 8. Réorganisation de France 3

---

Les élus du CCE ont voté un avis négatif unanime au projet de réorganisation du réseau régional de France 3 qui va se mettre en place à partir du 1<sup>er</sup> janvier ([voir l'avis](#)).

Ils dénoncent une réforme de décentralisation en trompe l'œil qui va en fait aboutir à une recentralisation des décisions éditoriales, financières, organisationnelles et sociales. Pour parodier les propos de la directrice exécutive de France 3 Dana Hastier : les régions ont longtemps été abandonnées, maintenant on va s'en occuper... mais depuis Paris.

Les élus ont alerté la direction sur le syndrome de la réforme permanente, après une précédente restructuration (la création des pôles en 2010) qui a entraîné un des plus grands plans d'économie qu'ait connu le réseau régional et qui a beaucoup fragilisé les salariés.

La direction reconnaît le travail des Pôles sur la rationalisation et la mutualisation mais considère que l'aspect éditorial a été un peu « *perdu de vue* ».

Elle veut travailler sur les contenus, la fluidité, les échanges entre les régions et le réseau. « *L'autonomie n'est pas l'indépendance (...) On peut appeler ça centralisation, soit.* » dit M. Letranchant.

La direction s'abrite derrière le « doublement » annoncé des programmes régionaux d'ici 2020, tout en précisant que par programmes régionaux, elle entend aussi bien ce qui est fabriqué en région que des programmes nationaux « *à coloration régionale* », tels que Des racines et des ailes, ce qui est un peu trop facile !

Les 4 Pôles de gouvernance vont donc laisser place le 1<sup>er</sup> janvier 2017 aux 13 nouvelles directions régionales dont les responsables ont été nommé-e-s dans la foulée du CCE. Du côté des instances sociales, les 4 CE de pôles perdurent jusqu'aux prochaines élections et ils seront présidés pendant la période transitoire par le directeur exécutif du réseau régional, Yannick Letranchant.

## 9. Projet « missions »

---

L'outil Concur destiné à la gestion des missions a été présenté à la commission nouvelle technologie et à l'ICHSCT. Un rapide point d'étape a été fait lors du CCE. Des ateliers avec un panel de créateurs ont été mis en place pour permettre de voir comment notre réglementation peut être adaptée au logiciel. Certaines fonctionnalités ne seront pas mises en place, les assistantes continueront de les gérer (achat de billets train, ordre de mission).

Pas d'engagement sur les fonctionnalités à venir car les nouvelles technologies évoluent très vite. Les personnes

impactées par la mise en place de cet outil sont légitimement inquiètes pour leur avenir. La direction se veut rassurante : un accompagnement de chacun est prévu... La démarche GPEC est en cours, en lien avec l'expert SECAFI (pour les utilisateurs de Concur). Cette GPEC permettrait à certains d'avoir une possibilité d'évolution vers d'autres métiers pour ceux ou celles qui le souhaitent. La CGT sera extrêmement vigilante sur l'impact social de la mise en place de ce nouvel outil pour les assistant-e-s.

## 10. La Fondation France télévisions prorogée

---

La Fondation France télévisions va être prorogée. Mme Ernotte souhaite toutefois en modifier le financement. La régie FTP assurera l'essentiel de la dotation (150 000 €), FTV n'apportant plus que 50 000 €. Ce financement sera complété par la prise en charge des équipes, des locaux, et s'appuiera sur la montée en puissance du mécénat de compétence.

La CGT a déploré que le financement soit revu à la baisse (d'environ 500 000 à 200 000 €) mais se félicite du maintien de cette institution. La Fondation a pour mission de favoriser l'accès à la

culture, aux pratiques artistiques et à l'audiovisuel pour des jeunes publics défavorisés : quartiers sensibles, zones rurales, jeunes hospitalisés, handicapés, incarcérés... En 10 ans la Fondation a accompagné 250 projets qui ont bénéficié à plus de 600 000 personnes.

La Fondation contribue au rayonnement de FTV. Pour compenser la baisse des dotations, la CGT propose même d'élargir le champ des contributeurs aux autres entreprises du service public.

## II. Formation professionnelle

---

Quelles sont les conséquences des modifications introduites dans le calendrier de consultation des instances en matière de formation professionnelle par la loi « Rebsamen » en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 ? La Direction a annoncé son intention de

négoier un accord déterminant le nouveau calendrier de ces consultations... mais aucune date n'a pour l'instant été fixée ([voir le compte rendu](#)).

## Projet de plan de formation 2017

Le budget global est en augmentation (+ 3,30%) avec une augmentation des formations gérées en central et un augmentation des formations transversales et au siège de FTV mais une diminution de - 5 % des budgets régionaux du réseau France 3 et de - 3 % sur certaines stations ultra-marine (à l'exception de la Nouvelle-Calédonie, de Wallis et Futuna et de Saint-Pierre et Miquelon qui restent stables.)

Sur les non formé-e-s, les élu-e-s souhaiteraient une ventilation par pôles/régions de France 3 et sites des outre-Mer ; et être tenu-e-s informé-e-s des mesures de redressement mises en œuvre pour pallier les éventuels manques constatés en local.

A propos des modalités de réalisation de la formation en E-learning, la responsable de la formation à FTV rappelle qu'il s'agit d'une formation sur le temps de travail et qu'elle doit donc être planifiée. De plus, et dans la mesure du possible, elle doit se faire en centre de ressources lorsqu'il existe.

Concernant le déploiement des caméscopes 400, les membres de la Commission signalent les insuffisances de certaines des formations.

Le budget formation devrait faire l'objet d'un plan pluriannuel de développement en lien avec les objectifs stratégiques de l'entreprise et la GPEC ; afin d'anticiper les besoins futurs en formation d'adaptation et en développement des compétences des salarié(e)s.

Un retard accumulé depuis de nombreuses années en ce qui concerne la formation professionnelle dans certains sites ultra-marins. En particulier sur les formations de catégorie 2 (développement des compétences). Ce retard ne pourra être résorbé que par un effort de l'entreprise qui va bien au-delà de la durée d'un plan de formation.

Suite à l'examen du projet de Plan de formation 2017 de FTV, et malgré l'effort soutenu sur certaines stations Outre-mer, les élu(e)s du CCE ne peuvent que constater la diminution des budgets alloués aux pôles du réseau France 3 et aux autres stations ultra-marines, et émettent donc un vote négatif.

## 12. Conflits d'intérêt

---

France Télévisions va mettre en place pour chaque collaborateur permanent une déclaration de conflit d'intérêt, sous forme d'un questionnaire qui sera remis d'une part aux nouveaux recrutés, d'autre part aux salariés déjà en poste. La direction présente cela comme une manière de protéger l'entreprise et le salarié. Elle fait référence au livre I de l'accord collectif (articles 3.5 et 3.6).

Les élus s'interrogent sur la manière dont seront étudiées les situations des

salariés, de manière à ce qu'on ne tombe pas dans l'arbitraire. Le questionnaire comporte notamment une question – « Exercez-vous des fonctions non rémunérées au sein de personnes morales ou d'associations de nature à influencer – ou paraître influencer – l'exercice indépendant, impartial et objectif de votre fonction ? » – qui peut contrevenir à la liberté de militer dans une association, un syndicat ou d'avoir des engagements politiques.

***Enfin les élus ont adopté à l'unanimité une motion de soutien aux salariés de France info radio (voir la motion).***

**Vos élue-e-s CGT souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année et bon courage à ceux qui continuent à assurer nos missions de service public.**

Paris, le 20 décembre 2016



## **COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DES PROGRAMMES REGIONAUX**

Présents pour la commission : Véronique FAUCHER, Jean Hervé GUILCHER, Aldo FOGGACCI, Thierry WILL, Maryse DUMAS, Aïda PRATTE .

Présents pour la direction : Olivier MONTELS, Marc DEGLI-ESPOSTI, Blanche SIMON.

Invité : Pierre MOUCHEL.

La commission programmes régionaux s'est réunie le 28 novembre en présence d'Olivier MONTELS, directeur des antennes du réseau et de Marc DEGLI-ESPOSTI, directeur des programmes à Via Stella. Les points abordés lors de cette réunion concernent les matinales, Via Stella, l'information ainsi que les conséquences sur les programmes suite à la réorganisation du réseau.

M. DEGLI-ESPOSTI nous a présenté Via Stella, chaîne de plein exercice depuis 10 ans. Sa grille de programmes est composée de 35% de production interne, de 25% d'achats et de 20% de circulation des programmes à l'intérieur de FTV (Plus belle la vie, TV5 Maghreb Orient-Express, programmes jeunesse).

Une moyenne de 21h de programmes quotidiens est assurée à la fois par le BRI et l'antenne, de 7h à 4h, dont 12 à 20% en langue corse. Une convention est signée entre la CTC (Collectivité Territoriale de Corse) et Via Stella.

La direction souhaite récupérer la tranche matinale 6/7h de Franceinfo à la rentrée de janvier, ce qui portera le temps d'antenne à 22h par jour.

La production interne se focalise sur les émissions de plateaux, le BRI fabrique en plus du JT, 4 magazines thématiques de 52' par mois (économique, politique, médical et d'investigation).

Le grand plateau de France 3 Corse est occupé à 100% par des enregistrements d'émissions de magazines et d'information.

Une moyenne de 40 documentaires sont produits via la Filière, Via Stella investit en cash et en industrie en coproduction, 2 cases en prime sont réservées aux documentaires. 3 millions d'euros sont prévus pour les achats et les acquisitions de documentaires et de films cinéma (30 à 40 films par an). La production de 4 à 5 courts-métrages est engagée en cash.

4 producteurs permanents travaillent sur la fabrication de documentaires internes avec l'aide de la Filière. 4 à 8 documentaires sont ainsi faits sans coproducteur externe.

Une cellule web antenne a été créée pour promouvoir les programmes depuis septembre, hormis l'info qui existait déjà. Son objectif est de créer des modules pour le web et Facebook (randonnée en 360°, découverte de lieux, bonus pour accompagner des émissions).

Les audiences sont en progression, plutôt bien positionnées par rapport aux chaînes généralistes et la TNT. Via Stella est la 4ème chaîne de Corse, le JT de midi est devant TF1. Elle bénéficie d'un taux de notoriété de 96%.

Via Stella est une chaîne en complète autonomie pour un budget de 28 millions d'euros (l'assemblée territoriale de Corse verse 700 000 € par an, soit 2,100 M€ sur 3 ans) contrairement aux chaînes du réseau qui sont en autonomie – très – relative.

Les membres de la commission s'interrogent sur la possibilité de mettre en œuvre ce modèle sur les chaînes du réseau, le budget n'est pas plus important, la planification peut être faite avec les collaborateurs en place en régions. Les régions peuvent produire plus mais il faut qu'elles puissent diffuser plus.

M. Montels nous dit que les régions ont une autonomie et qu'elles font ce qu'elles veulent dans la ligne éditoriale, mais sont jugées sur leurs audiences. Il ajoute que les directeurs délégués à la régulation (ex régulateurs d'activités) n'interviennent plus sur l'éditorial mais à son service.

Les membres de la commission s'interrogent sur la liberté éditoriale et l'autonomie dont disposeront réellement les directeurs régionaux dans la nouvelle organisation du réseau régional.

Pourquoi ne pas faire des offres différenciées en fonction des régions si certaines ont des audiences basses, pourquoi ne pas proposer aux téléspectateurs un programme qui leur convient ?

Un des buts éditoriaux de la réforme est de permettre aux régions d'innover, mais pas partout, pas n'importe comment et pas tous en même temps il ne faudrait pas risquer de perdre le peu qui nous reste.

Il faut être visible dans la presse nationale en communiquant sur des marques telles que « les nouveaux nomades ». L'émission du matin sera renommée « 9h50 » au lieu d'avoir l'intitulé « programmes régionaux », c'est une histoire de marketing.

Pour les membres de la commission, il faut assurer la visibilité des programmes régionaux en assurant des plages bien identifiées de plusieurs heures. M. Montels acquiesce en disant qu'il « pense qu'il faut aller par là ».

### **Préconisation de la commission :**

Les membres de la commission suggèrent plus de visibilité régionale sur France 3, c'est-à-dire tendre vers le modèle Via Stella pour les régions, augmenter du temps d'antenne régionale (par exemple de 8h à 16h). Les plans de communication pour améliorer la présence des programmes régionaux sont déjà effectifs depuis 2010 (par exemple avec les cases Des histoires et des vies, Dans votre région, les cases et émissions portant le même nom comme 13h avec vous ...)

Mais dans tout ça le téléspectateur ne s'y retrouve pas. Il est temps de mettre en place une vraie stratégie afin de permettre aux régions d'avoir un temps d'antenne conséquent et continu !

Dans un premier temps, il est possible de commencer par les régions à fort potentiel (tant au niveau de l'audience que de l'effectif) !

Pour faire plus de programmes régionaux avec les mêmes moyens il faut s'organiser autrement, comme l'a fait Via Stella.

Les compétences de fabrication sont en interne à France 3, mais le côté créatif se trouve à l'extérieur comme les producteurs artistiques extérieurs, le rédacteur en chef du programme, réalisateur et présentateur ou le concept d'un programme.

### **Présentation des émissions :**

Les matinales passeront en 52' pour toutes les régions à partir de janvier, si plusieurs matinales sont présentes sur le même périmètre c'est le ou la futur directeur(trice) régionaux qui feront leur choix en fonction de leur budget.

La Direction des antennes régionales donne pour objectif aux nouvelles équipes de fabriquer une émission de découverte si celle-ci n'existe pas sur leur périmètre. Dans la répartition budgétaire, les régions ne disposant pas d'un magazine « découverte » devront avoir la capacité de le mettre en œuvre et recevront une dotation pour le fabriquer. Dans leur feuille de route, les DR auront « l'obligation » d'aller chercher du financement ailleurs, comme les conventions qui peuvent être signées avec les collectivités.

La grille ne change pas de janvier à juin du fait de l'arrivée des nouvelles équipes.

Un prime sera proposé aux futurs DR. Objectif en termes d'audience : faire aussi bien que Côte d'Azur (prime inondation), qui a « placé la barre haut », selon M. Montels.

Les PAE seront diffusées en lieu et place des « carnets de Julie » à 15h. « Les nouveaux nomades » programme national est diffusé en sus des programmes régionaux. Il s'agit d'une vitrine des programmes régionaux. Dans le prolongement de cette réalisation, la direction envisage la création d'un nouveau magazine « best of » à partir d'« Enquêtes de région ». Un pilote est attendu courant 2017.

Un magazine des initiatives est en projet également avec une réutilisation du Journal des initiatives

Un magazine culturel est en projet qui serait diffusé en 2ème partie de soirée.

On peut « re-boutiquer » des émissions mais il faut des moyens pour fabriquer de nouvelles émissions.

Olivier Montels souhaite que les régions disposent de nouvelles cases avec un transfert de budget d'émissions nationales vers les émissions régionales. La commission partage cette préconisation.

Concernant les documentaires, la case du lundi en 3ème partie de soirée devrait être légèrement avancée. Cette case de fin de soirée, au contraire du créneau du samedi après-midi, va permettre d'aborder des sujets de société de manière plus libre.

Mais quid des documentaires historiques ou liés au patrimoine, qui mettent en valeur les identités particulières ?

Olivier Montels dit vouloir travailler avec les auteurs et les producteurs installés en région. Actuellement 70% du montage est assuré par la Filière quant au tournage par les équipes légères. Il serait compliqué, suite à la planification à 4 semaines, d'avoir les mêmes équipes, d'où la difficulté de vendre les équipes légères de la Filière aux producteurs. Il faudrait peut-être revoir ce mode de planification !

Pour les membres de la commission, le mode de fabrication doit se faire avec les moyens de la Filière pour le tournage et la post-production puisque nos équipes sont performantes dans ce domaine.

Pas de quota dans le COM sur le nombre d'heures de programmes en « langues vernaculaires », il n'y a pas d'obligation de volume.

Sur le numérique, Olivier Montels se dit favorable au développement de produits « pure web », qui fassent preuve d'impertinence et d'autodérision.

Revenant sur l'expérience des pôles, il estime qu'ils ont eu un effet négatif sur les contenus. « C'était les régulateurs qui commandaient. On a assisté à une baisse de créativité et d'envie chez les managers de proximité ».

## COMMISSION OUTRE-MER 1<sup>ère</sup> DU CCE FTV REUNION DU 12 DECEMBRE 2016

### COMPTE RENDU

#### Présents

##### Pour la commission

Didier RICOU, Abal-Kassim ALICOMBO, Dimitry CHOI, Fabrice CRAIG, Nathalie DALY Gaby LAURIER, Johny PAYET, Georges ROCHETTE, Tamaseno TUKUMULI.

##### Invité

Ghislaine VINGOT

##### Pour la direction

Wallès KOTRA, Frédéric AYANGMA, Laurent BENHAYOUN, Stéphane BIJOUX, Marie- Claire DALLER HUMM, Rémi FESTA, Sophie DESLANDES GIGON, Sylvain GUIDOT, Jean Christophe HAUSSEMBERG, Jean Claude HO-TIN-HOE, Catherine SAILLES, Luc de SAINT-SERNIN, Claude SCHIFFMANN

#### 01 Point sur la notification du budget du Pôle Outre-Mer et notification des ETP pour 2017

M. Jean-Christophe HAUSSEMBERG (Directeur Finance d'Outre-mer 1<sup>ère</sup> et de France Ô) nous a communiqué quelques infos sur la notification du projet de budget provisoire 2017 et notification ETP 2017 (en attente de validation du conseil d'administration de FTV).

Ce projet de budget 2017 a été construit en prenant en compte le COM 2016-2020, COM qui préconise l'équilibre budgétaire sur chacune des 5 années.

Pour la direction, cette règle d'équilibre budgétaire implique nécessairement de dégager des économies et de réaliser des gains de productivité.

Quelques chiffres clés sur le budget provisoire du réseau 1<sup>ère</sup> (hors France Ô) :

Cadrage en ETP : -18ETP, cela représente un effort de -1,2% de budget à budget.

Les effectifs budgétés en 2016 se situaient à 1648 ETP, ils seront de 1630 ETP pour 2017

Une partie de l'effort sera demandé au périmètre Malakoff, les autres stations participeront à l'effort sauf les plus petites qui seront préservées (Wallis et Mayotte).

Les informations nous seront présentées en détails dans nos CE respectifs.

Progression du budget de 1 million d'Euro, dû à l'augmentation des charges d'exploitations (Glissement de la charge salariales, Evolution de charge patronale).

Les autres charges restent stables, malgré la baisse des amortissements techniques qui couvrent les charges de la relocalisation de Martinique 1<sup>ère</sup>.

Ce point nous sera à nouveau présenté avec davantage de détails lors de la prochaine commission outre-mer.

## 02 Point sur l'avancement du projet d'évolution de l'organisation du site de Malakoff

M. Sylvain GUIDOT (chargé de mission auprès du directeur exécutif en charge de l'Outre-Mer) nous a présenté les avancements du projet d'évolution de l'organisation du site de Malakoff. La phase 1 du dossier comprenant 3 sections du projet initial a été présentée au CE du siège de FTV lors de la séance du 8 décembre.

Section 1 : Evolution de l'organisation de la Direction des rédactions TV, Radio et Web en une Direction de la rédaction.

- Renforcer la place centrale de l'information dans nos médias en regroupant les moyens des rédactions sous la même autorité.

Section 2 : Evolution de l'organisation de la Direction de la coordination Radios outre-mer 1<sup>ère</sup>

- Optimiser les services rendus par Malakoff en matière de coordination des radios.

Section 3 : Evolution de l'organisation de la Direction de la communication du Pôle outre-mer et des opérations spéciales.

- Soutenir ces ambitions et les exposer par une politique de communication au plus près des programmes dédiés aux 1<sup>ère</sup> et à France Ô.

Au niveau du CE siège, la commission du CE "Economie, Structure et Activités" élargie aux élus du site de Malakoff se réunira pour approfondir les travaux engagés par le CE du 8 décembre. Le CHSCT sera également saisi de ce dossier dès le 19 décembre prochain.

La procédure prévoit ensuite que le projet soit inscrit en janvier 2017 à l'ordre du jour d'une réunion du CE et en février à celui d'une réunion du CHSCT et du CE.

La même méthode sera mise en œuvre pour les phases suivantes du projet.

La phase 2 aurait pour principal objectif de réaliser la convergence des équipes et des structures de France Ô et de la coordination Outre-mer 1<sup>ère</sup>.

Des réunions de travail ont d'ores et déjà lieu et contribueront à la mise en œuvre d'ateliers permettant d'échanger avec les principaux acteurs concernés.

## 03 Point sur la contribution des 1ère à la grille de rentrée 2017 de France Ô

Mme Sophie DESLANDES GIGON (Responsable des programmes France Ô) nous a présenté la nouvelle grille de France Ô pour la rentrée de janvier 2017.

Pour la direction les retours de la première grille lancée en septembre 2016 permettent un réajustement et de nouvelles contributions pour la nouvelle grille du premier semestre 2017.

« Pour un Jour en ... » concernant la Guadeloupe et la Martinique le premier bilan montre que certaines émissions ont mieux fonctionnées que d'autres. Cela va permettre le réajustement pour les prochaines émissions, celle « Pour un Jour en Polynésie » sera diffusée le 18 décembre prochain.

Emissions récurrentes déjà en diffusion en 2016 :

- Dis-moi tout
- Rai et Mana, Rai et Nono
- E aha te ma'a

Grille de rentrée France Ô janvier-juin 2017 : les titres des cases sont provisoires, les programmations se feront au fur et à mesure de la disponibilité en PAD à Malakoff :

- Samedi 8H : Sports en OM avec reprise de Karayb Fit (Guadeloupe), Coach Privé (Martinique), Tonik Zone (Réunion), le 14 janvier (A confirmer).
- Samedi 10H : Coaching. A partir du 18 février.
- Samedi 23H30 : Ô live : Martinique, Balade de nuit / Polynésie, LM Show et Au temps du Perete'i / Guadeloupe ; Génération Live / Réunion, Best Of des Concerts Kaloo Bang (carrefour d'artistes) / Saint Pierre et Miquelon, En scène (et/ou) Amalgame / Nouvelle-Calédonie, Muzik Mix / Wallis et Futuna, Fia Maholo (Samedi S3 divertissement et musique).
- Dimanche 9H : Islander (ex Mahori Inside, coproduction avec Polynésie 1<sup>ère</sup> d'un magazine hebdo de Glisse). Début le 21 janvier (A confirmer).
- Dimanche 12H et lundi-vendredi 11H45 : Saveurs Outremer : La minute d'Indjizi (Mayotte), E Aha Te Ma'a (Polynésie).
- Dimanche 12H30 : Documentaires découverte (unitaires).
- Lundi-vendredi : 8H20 : Réunion, Dis-moi tout. (Actuellement à l'antenne.)
- Lundi-vendredi : Vivre en Outre-Mer : Guadeloupe, D'îles en îles / Guyane, Peyi a gran international / Nouvelle-Calédonie, Les routes gourmandes / Polynésie, Polynes'îles. (A caler avec le démarrage de la quotidienne de midi.)
- Lundi-vendredi : Rai et Mana, Rai et Nono, Domino (Saison 3),
- Jeudi 22H45 : Talk-Show des 1<sup>ères</sup> : Guadeloupe, Le presque Late Show / Polynésie, Studio Lives Sessions et Fenua Tonight / Nouvelle Calédonie, Showcase et Coco Live / Guyane Tan'o Show / Martinique, Note d'hier et D'aujourd'hui / Mayotte, Top Massiwa. En commençant par B World Connection le 19 janvier 2017 (à confirmer).

#### 04 Point sur les différentes diffusions des chaînes 1<sup>ère</sup>

M. Gaby LAURIER, président de la commission Nouvelles Technologies du CCE nous a présenté le compte rendu sur la partie diffusion des 1<sup>ères</sup>.

Il nous a informé sur les possibilités de diffusion des 1<sup>ères</sup> en HD par satellite et de la chaîne infos dans les départements et collectivités d'Outre-Mer.

La commission demande que soit mis en place cette diffusion des 1<sup>ères</sup> en HD par satellite dans les départements et collectivités d'Outre-Mer.

Dans le cadre de la continuité territoriale, la commission demande également que la chaîne France infos soit diffusée dans les départements ou collectivités d'Outre-Mer qui en ont la possibilité technique immédiate. Enfin la commission demande la communication d'un calendrier réactif pour cette diffusion dans les départements ou collectivités d'Outre-Mer nécessitant des aménagements techniques spécifiques.

#### 05 Avancement des projets de relocalisation de Martinique et Mayotte

Mme Marie-Claire DALLET HUM (Immobilier Moyens Généraux) nous a fait un point sur la relocalisation des stations de Mayotte et de Martinique.

Pour Mayotte l'appel d'offre a été lancé et la direction a eu le retour des entreprises. La signature pour l'achat du terrain est reportée à la fin du mois de janvier 2017 à cause de problèmes juridiques.

La mise en place du chantier doit se faire mi-février 2017, pour Mme DALLET HUM les délais sont tenus. Le début de la construction devrait débuter en avril 2017 pour une fin des travaux prévue à l'automne 2018.

Pour la Martinique, les études ont bien avancé, le micro-zoning (la définition des espaces de travail de chaque collaborateur) a été fait. Les travaux devraient pouvoir commencer.

Le projet a pris du retard par rapport au calendrier prévu à cause du micro-zoning qui a été décalé de quelques mois par la direction. Fin des travaux prévus en avril 2018, installation dans la tour LUMINA à l'automne 2018.

## 06 Point sur les compétences complémentaires dans le Pôle Outre-Mer

La commission a sollicité M. Walles KOTRA pour une meilleure communication sur les infos nécessaires au suivi de mise en place de l'accord sur la mise en œuvre des unités de compétences complémentaires du Pôle Outre-Mer. Elle insiste sur la nécessité d'obtenir davantage de transparence et de communication envers les salariés concernés mais aussi envers les instances représentatives de la part des directions régionales.

## 07 Bilan d'étape de l'opération « Génération What »

La direction nous a fait un point d'étape sur l'enquête en cours « Génération What » qui donne la parole au jeunes ultramarins âgés de 18 à 34 ans.

Pour la direction, cette opération est une réussite. 10.000 participants dans tout l'outre-mer (après 8 semaines d'enquête). L'objectif est d'atteindre les 30 000 participants.

La direction nous a précisé qu'il y avait des pics de participation lorsque l'événement a profité d'une communication (presse, TV, etc.).

L'enquête qui a débuté le 7 octobre 2016, se déroulera jusqu'à fin février 2017. Restitution Mars 2017.

La commission a interpellé M. Walles KOTRA sur les nouvelles modalités de nomination des encadrants (Directeur et N-1). Trop souvent les délais sont trop longs pour la nomination de ces responsables.

Cette manière de faire produit des dysfonctionnements préjudiciables à l'organisation des stations et des services.

La commission a aussi soulevé le problème des résultats d'audience à Réunion 1<sup>ère</sup> toujours en chute avec des salariés très inquiets pour leur devenir. Cette situation est de plus en plus préoccupante et nécessite une intervention rapide de la direction.

Pour la commission, Didier RICOU  
13 Décembre 2016

## Compte-rendu au CCE de France Télévisions de la réunion n°5 de la CASMOA

### Réunion du 7 décembre 2016

#### Présents

**Pour la Casmoa :** Rafaèle BOURGIER, Marc CHAUVELOT, Jean-Hervé GUILCHER, Fernando MALVERDE, Pierre MOUCHEL, Marie-Pierre SAMITIER, Jean-Michel SEYBALD et Eric VIAL.

**Invitée :** Ghislaine VINGOT (Outre-mer 1<sup>ère</sup> – France Ô, Malakoff).

**Pour la direction :** Muriel BLANCHARD (RH Malakoff), Germain DAGOGNET, Stéphane DUBUN, Xavier FROISSART, Marck KRIEF, Cécile LEFEVRE et Alain RODAIX (Rédaction en chef Malakoff).

---

Au cours du mois de novembre, Franceinfo a été confrontée à plusieurs temps forts d'actu : la présidentielle américaine et la primaire des Républicains.

Dans ces opérations, la direction souhaitait faire plateau commun entre Franceinfo et France 2. Après l'avoir autorisé pour l'élection américaine, le CSA l'a interdit sur la primaire des Républicains. Moyennant quoi, France 2 a utilisé le plateau de Franceinfo et un programme alternatif pour le canal 27 a dû être fabriqué dans les studios de Radio-France.

France 2 fabriqué sur le plateau de Franceinfo, cela pose la question des mutualisations et de l'export des process de la chaîne info vers les autres antennes du groupe.

La direction répond que les sujets de la soirée électorale de la primaire des Républicains étaient fabriqués par les équipes de France 2, pas par Franceinfo.

Par ailleurs, certaines stations d'Outre-mer ont diffusé le signal de Franceinfo à cette occasion. Dans le contexte budgétaire tendu de l'approvisionnement des 1<sup>ère</sup>, il ne faudrait pas que la chaîne info serve à remplir les grilles en Outre-mer. La question de la diffusion de Franceinfo sur la TNT Outre-mer devient urgente à résoudre.

#### Les audiences

La direction se dit très satisfaite des audiences. Officiellement elles ne sont pas mesurées. Officieusement, Franceinfo serait à 0,3% de PDA en novembre, une fois passé l'effet de

curiosité du lancement. On est donc loin des 0,5% affichés par LCI depuis qu'elle est diffusée sur la TNT.

La direction évoque le problème du « re-scan » qui explique qu'un pourcentage important de téléspectateurs ne reçoit pas la Chaîne info (seulement 52% des personnes équipées d'une télé recevraient Franceinfo, selon une étude de notoriété menée en novembre). Pourquoi ne pas mener une nouvelle campagne d'information ?

On est encore plus loin des records d'audience de BFMTV à 6,8%, qui a pleinement profité de la situation à I.Télé, ce que n'a pas fait Franceinfo. LCI s'est « boostée » avec Yves Calvi, mais le matin Franceinfo est devant.

Pour la direction, la moyenne de progression d'une chaîne info est de 0,1 point par an.

Si l'on revient à l'objectif premier, c'est à dire le numérique, les résultats sont très encourageants. 3 records ont été battus en novembre : le portail de Franceinfo a reçu 53 millions de visites en novembre en hausse de 37% par rapport à octobre.

58,4 millions de vidéos vues sur les différentes plateformes, exception faite de Yahoo. La consommation a doublé sur Facebook.

Des modules atteignent régulièrement les 2 millions de vues, avec des audiences record : 10 millions pour un module sur Obama, 3,6 millions sur la Françafrique.

La direction a fait réaliser une enquête qualitative en novembre. Les membres de la commission ont demandé qu'elle leur soit transmise, ce qui n'est pas le cas à ce jour.

Selon la direction, les téléspectateurs trouveraient Franceinfo « très différenciante, innovante, ouvrant un spectre plus large de l'actu que les chaînes d'info (international, Outre-mer, régions) ». Ils saluent également, toujours selon la direction, la modernité, une autre écriture.

Points négatifs mis en avant : pas assez de news dans les JT, manque de lisibilité dans la grille, manque de rendez-vous identifiés.

Ils souhaitent également qu'on « sanctuarise » plus le journal, qui est trop confondu avec les séquences filmées dans l'atrium.

## Franceinfo V2

Ces remarques, qui rejoignent un certain nombre de constats partagés en interne, vont amener à faire évoluer l'offre télé de Franceinfo.

Initialement prévue comme une version 2, la grille pourrait en fait évoluer au fil de l'eau en 2017 :

➔ Le réaménagement des titres : L'idée serait de supprimer le titre à h10, à la sortie du journal, ce qui permettrait de rallonger et de muscler le journal à l'heure.

Par ailleurs, le journal de la demi-heure en période rouge serait remplacé par un flash réalisé par Radio France, ce qui permettrait à Franceinfo télé de se concentrer sur le journal de l'heure. L'autre avantage, c'est que cela libèrerait l'atrium, en période verte, pour d'éventuels enregistrements d'émissions pour le week-end. Mais ce réaménagement aurait des implications sur l'organisation du travail à la Maison-Ronde, sur l'articulation avec l'antenne radio, ce qui va nécessiter de consulter le CHSCT de Radio-France et qui est à l'origine d'un préavis de grève ce jeudi.

➔ La direction souhaite également renforcer la politique, en instaurant un rendez-vous le dimanche soir, voire en semaine, présenté par Gilles Bornstein.

➔ Une chronique économique confiée à François Lenglet est en projet, ce qui a suscité l'incompréhension des membres de la commission. Franceinfo, dont le projet est de se démarquer de BFMTV, ne doit-elle pas au contraire proposer une vision alternative de l'économie, pas la pensée libérale dominante ?

➔ Réflexion sur un « rendez-vous des modules », séquence d'explication du travail de l'atelier des modules.

➔ La direction dit réfléchir à un journal-phare dans la journée.

➔ Réflexion autour d'un renforcement des week-ends, notamment avec des formats plus longs (webdocs ?).

Par ailleurs, la direction dit réfléchir à des autopromotions et des « coming next » pour éviter l'enchaînement des jingles et les « petits trains de modules ». Les « coming next » pourraient être fabriqués automatiquement par des logiciels à la programmation (« coming next »). Des discussions sont en cours avec France 2 pour la fabrication des bandes annonces.

## Groupe de travail sur le montage/assemblage

Un groupe de travail a été lancé en novembre, autour du montage et de l'assemblage des sujets, sous l'égide de l'ANACT. La première réunion a eu lieu le 24 novembre, une seconde a lieu ce mercredi. La suivante aura lieu le 10 janvier.

Il y a eu peu de candidatures, hormis chez les monteuses. Le rythme de travail au sein de Franceinfo (voir plus loin) n'y est sans doute pas étranger.

Le groupe compte un rédacteur en chef, deux monteuses, un desqueur de la chaîne info, un chef d'édition, un assistant d'édition. Les membres de la Casmoa estiment qu'il faudrait le renforcer afin qu'il y ait deux représentants de chacune des professions concernées.

## La situation de Télématin

L'articulation entre Franceinfo et Télématin étant liée à ces problématiques, les membres de la Casmoa souhaitent que le fonctionnement actuel, tel qu'il avait été prévu jusqu'à la fin 2016 soit prolongé en 2017.

Les monteurs de Télématin apportent une réelle valeur ajoutée à la tranche du matin : en plus des sujets qu'ils montent, voire ceux de Franceinfo qu'ils reprennent pour en retirer les faux plans, les sautes de son et les défauts techniques, ils fabriquent plusieurs versions de la chronique sport pour France 2 et pour Franceinfo et la rubrique Actu+.

Nous souhaitons que, jusqu'à l'aboutissement du groupe de travail sur le montage, le dispositif avec les monteurs de Télématin soit maintenu.

### **Charge de travail au sein de Franceinfo**

Les témoignages récurrents notent la fatigue qui commence à peser sur les équipes de Franceinfo, passée la poussée d'adrénaline du lancement.

La direction dit avoir réaménagé les vacances, mais il serait sans doute nécessaire de mener un travail plus précis autour de la charge de travail qui pèse sur les équipes. La tension sur les effectifs rend les absences et les remplacements difficiles.

Cette fatigue a été aggravée par les bugs à répétition liés au déploiement de Dalet Galaxy à la rédaction nationale à la mi-novembre.

### **La contribution de Malakoff**

Malakoff fabrique chaque jour 3 modules de 3 minutes diffusés à 10h, 13h et 17h + un module hebdomadaire de décryptage sur les Outre-mer + une best of de 4'30 des modules de la semaine diffusé le samedi.

Les conditions de fabrication du module du matin passent mal. L'équipe – rédactrice en chef, responsable d'édition, monteur(se), administrateur réseau qui commencent à 5h et le (la) journaliste qui commence à 6h – ne bénéficie pas des dispositions applicables aux matinaliers.

La direction de Malakoff a une lecture restrictive de l'accord collectif et argue de manière méprisante que « c'est juste 3 journalistes et un monteur, c'est juste du reboutiquage ». Pour les membres de la Casmoa, ce n'est pas la nature des tâches, mais bien le fait qu'on travaille tôt le matin qui justifient l'accès aux dispositions applicables aux matinaliers.

Par ailleurs, la contribution à Franceinfo a eu des conséquences sur les scriptes et les personnels de régie, car le JT de midi a été remplacé par des modules qui ne génèrent aucune activité pour eux.

### **La contribution de FTR**

A France 3 Toutes régions se pose la question de la répartition des tâches. Les salariés sont favorables à la mise en place d'un groupe de travail autour de l'activité de FTR, sous l'égide de l'ANACT.

## La participation des régions et des Outre-mer

La direction éditoriale dit travailler sur les régions. Un réseau de référents régionaux (des rédacteurs en chef) doit se mettre en place à partir de février. Une expérimentation sera menée avec 10 BRI pilotes, a priori là où il n'y a pas de bureaux régionaux de France 2.

Il s'agit là d'une approche a minima, pas d'une réelle implication des régions dans Franceinfo. A ce jour, aucun calendrier n'est avancé pour le lancement d'une information/consultation au niveau du CCE sur la participation des réseaux régional et ultramarin à Franceinfo.

Dans les Outre-mer, des points de directs sont en cours d'installation.

## Etat des recrutements

Un certain nombre de postes encore vacants a fait l'objet d'une republication. A l'issue de la première vague de recrutements, en juillet il restait à pourvoir :

- 9 journalistes spécialisés chaîne info (deskeurs)
- 3 journalistes spécialisés numérique
- 5 infographistes
- 3 monteurs
- 2 cadres de production.

Les profils des postes de cadres de production vont être retravaillés, car la direction estime qu'il s'agit plus de profils de coordination que de cadres à la production.

5 postes de journalistes chaîne info et 4 postes d'infographistes vont être pourvus au Coca de décembre. Il restera encore à pourvoir 3 postes de journalistes chaîne info et 3 postes de journalistes numériques. Des sélections sont en cours pour des PTA en demande de reconversion. Il y a une quinzaine de candidats. Ceux qui seront sélectionnés partiront en formation pendant un an.

Restera encore à pourvoir un poste d'infographiste et les 3 postes de monteur en janvier. Là aussi la direction n'exclut pas de reconversions.

Les membres de la commission ont fait remarquer qu'il y avait eu de la perte en ligne dans la réception des candidatures et que certaines candidatures au poste d'infographiste n'avaient pas été prises en compte.

Côté redéploiements, si l'objectif est de 50% à l'horizon 2018, on en est à ce jour à 9%. Le jeu des cascades ne fait que commencer.

La perversité du système fait qu'à Dijon, on a fait le choix de ne pas remplacer une maquilleuse partie à Franceinfo. Cependant l'activité maquillage demeure, mais la direction fait le choix de la sous-traiter à l'extérieur.

Dans d'autres secteurs en revanche, les postes sont étiquetés « redéploiement impossible ». C'est le cas au PC info, où les 9 départs à Franceinfo sont en cours de comblement.

## Le chantier du son à Franceinfo

La question du son est un gros chantier de progrès pour la chaîne info. Un plan d'action est en cours :

1/ Traitement du son en fin de chaîne, pour rattraper des erreurs minimales. Équilibrage des niveaux entre les différents sujets. Mise en conformité avec la norme européenne R128.

2/ Mise en place de pré-réglages sur le logiciel One Cut, afin de limiter les erreurs d'orientation des pistes. Jusqu'ici, il y avait une grande hétérogénéité des sujets suivant leur provenance, certains ayant une piste son, d'autres deux voire quatre. La mise à jour d'iFab vers Dalet Galaxy devrait améliorer les choses, puisqu'on aura désormais 4 canaux de part et d'autre.

3/ Rappel des « normes » à respecter auprès des différents « fournisseurs » de Franceinfo.

4/ Les mixettes des deskeurs n'avaient pas le niveau de qualité escompté. Elles sont en cours de remplacement par le fournisseur. Le nouveau matériel présente moins de bruit de fond.

5/ Les micro-casques des deskeurs ont été remplacés dès le départ par des matériels plus haut de gamme. Mais les micro-casques n'offrent pas le même niveau de qualité qu'un micro-table. Faute de place, l'idéal serait d'équiper le desk de micros « cols de cygne » comme à Radio-France.

6/ Sur la météo, la voix et la musique ont été rééquilibrées.

Sur le plateau, des micros étaient utilisés sans bonnettes. Il a été préconisé d'en racheter.

Un 2<sup>e</sup> ensemble micro/mixette de secours pour la météo a été commandé.

7/ Un outil de contrôle de la qualité de l'audio est en cours d'étude. Il s'agit d'un logiciel qui serait placé à la fin de la chaîne de fabrication, avant la régie de continuité. Il analyse les fichiers et en analyse informatiquement la qualité du son, la vidéo et la couleur. Il peut même corriger des écarts de 7 à 10 dB. L'achat du logiciel doit faire l'objet d'une mise en concurrence. Ce chantier pourrait aboutir en février. Investissement estimé : 20 000 à 40 000 €.

8/ Mise en place d'un traitement de fin de chaîne, qui permettrait de donner une « coloration » au son. Coût de l'appareil : environ 10 000 €.

## Autres questions techniques

Les bugs récurrents liés à l'interfaçage entre le logiciel Mozart qui gère les conducteurs et Dalet et faisait planter le système. Un premier problème a été corrigé mais il en subsiste.

La direction a mis la pression sur le fournisseur pour qu'il livre un correctif avant la fin de l'année. Elle menace de ne pas lui payer le solde restant à verser.

Les caméras « girostabilisées » qui servent à filmer les déambulations des anchormen et anchorwomen sont mises à rude épreuve car elles sont soumises à des contraintes pour lesquelles elles n'ont pas été prévues, ce qui dérègle le système d'asservissement de la caméra.

La direction attend la sortie d'un prochain modèle de ces caméras, en espérant qu'il alliera robustesse et légèreté, ce qui n'existe pas actuellement sur le marché.

Le plug in Ross, en charge de l'habillage pour Franceinfo dysfonctionne à Malakoff et ce depuis son installation en août dernier. Apparemment les informations ne remontent pas du terrain, ce qui pose question. La direction ISI n'ayant pas eu l'information de ce problème, doit se mettre en relation avec la direction technique du site de Malakoff pour chercher une solution.

Pour la commission,  
Jean-Hervé GUILCHER

12 décembre 2016

Commission économique du CCE de France Télévisions

## Représentation 2016 et budget 2017 de France Télévisions

*Compte-rendu amendé suite au CCE*

### Réunion du 9 décembre 2016

Présents pour la commission : Jean-Hervé GUILCHER et Fernando MALVERDE.

Présents pour la direction : Priscille DUCOMET, directrice financière et Eric FRESSIGNAUD, directeur du contrôle de gestion.

Invités : Jacques DENOYELLE et Mehdi MORCHEDI, experts du CCE (Secafi).

Compte-rendu complété par un entretien avec Christian VION, directeur général délégué à la gestion, à la production et aux moyens.

Les élus ont déploré de n'avoir pu travailler que sur le budget 2017 qui intègre un comparatif avec la représentation 2016. La direction financière répond que, du fait des arbitrages tardifs de la présidence et de la multiplicité des documents financiers qui lui sont demandés, il n'y a pas eu cette année de document de représentation à proprement parler.

Au nom de la commission économique, je précise ici que nous souhaitons avoir les documents suffisamment à l'avance pour que la commission et l'expert puissent les analyser et demander des informations complémentaires. La loi prévoit un délai de 15 jours préfix entre la remise des documents et la demande de l'avis.

D'une manière générale, les documents remis à la commission économique ne permettent pas d'apprécier de manière exhaustive l'évolution du budget, au travers d'indicateurs économiques et financiers, tels que les audiences, l'évolution du coût de grille par genre et par structure, le suivi de l'activité, des résultats, des investissements et des projets de l'entreprise au cours de l'année.

Il est urgent de négocier les informations et tableaux de bord disponibles de manière dynamique dans la BDES.

## Les points saillants de la reprévision 2016

Faute de reprévision, les remarques qui suivent s'appuient sur les comptes à fin juin 2016 remis au conseil d'administration (mais pas aux membres de la commission économique) et le document du budget 2017.

### De mauvais résultats sur la publicité diffuseur

Sur la publicité prise globalement, France Télévisions a connu un bon 1<sup>er</sup> semestre, avec un résultat contrasté selon les supports. A fin juin, on observait une avance de 2,4 M€ sur le chiffre d'affaires : les bons résultats sur le parrainage (+2,2 M€) et le numérique (+3,2 M€), compensaient nettement les mauvais résultats de la publicité « diffuseur », c'est à dire sur les écrans télé (-3 M€).

On est en train de reperdre cette avance, à coup de remises et de « gracieux » – malgré les bons résultats du numérique – du fait des mauvaises audiences, en particulier des après-midis de France 2. L'atterrissage en fin d'année devrait même être légèrement inférieur au chiffre d'affaires budgété (-0,5 M€).

### Des programmes régionaux en forte économie.

Les programmes régionaux sont en forte économie au 30 juin : 4,2 M€ de moins qu'au budget. Ceci est dû à un grand nombre de postes vacants qui ne sont pas remplacés, des absences maladie non remplacées qui sont identifiées comme une source d'économies à hauteur de 30 ETP et à une « optimisation » de la planification – notamment la prise de congés – qualifiée par la direction d'« exemplaire » dans le réseau régional, ce qui laisse entendre que ce n'est pas le cas ailleurs.

Les élus relativisent cette appréciation d'« exemplarité », qui est un point de vue de gestionnaire. Cette « optimisation » s'est faite au détriment de l'activité. Aujourd'hui, les programmes et les PAE sont réduits à la portion congrue. Le réseau régional n'a jamais été aussi fragile et affaibli.

Il y avait 3366 ETP au budget pour le réseau régional, on devrait finir l'année 2016 à 3338 ETP (-28). La direction l'explique par des postes qui sont restés vacants en 2016, dans l'attente de la nouvelle organisation. Ces postes, pour leur majorité, ne seront pas remplacés, selon la directrice financière. Ces non-remplacements seront plus difficiles à mettre en œuvre dans le Nord-Ouest, du fait de l'importance des économies déjà mises en œuvre pendant l'ère « polaire » et de la multiplicité des régions : il y aura besoin de renforcer les effectifs en 2017. L'objectif post-réorganisation est de 3349 ETP en 2017 pour le réseau régional.

### Un dépassement sur le programme ultramarin

On note à fin juin un dépassement de 4,6 M€ sur le programme ultramarin. La direction l'explique par plusieurs facteurs :

- un surcoût de masse salariale, lié à l'impact de l'accord sur les compétences complémentaires en outremer. L'effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2013 entraîne une charge de 850 000 €. En coût annuel, la charge est évaluée à 250 000 €.

- une sous-estimation de la variation de congés, budgétée à 3 jours, alors qu'elle atteindrait 5 à 6 jours. La direction l'explique par l'effet de la généralisation des CET aux outre-mers.

L'objectif fixé aux directions des Première est d'avoir résorbé l'essentiel de ce dépassement à la fin de l'année 2016 pour le réduire à 0,8 M€.

Les élus se sont étonnés que les surcoûts liés aux compétences complémentaires des outre-mers n'aient pas été budgétés. La direction financière répond qu'elle n'a pas été informée de l'accord au moment de l'élaboration du budget 2016. D'une manière générale, elle déplore de ne pas avoir de chiffrage des projets d'accords. Ainsi un éventuel accord sur les compétences complémentaires de France 3 n'est pas budgété en 2017.

### **Un retard sur le numérique**

Le numérique est en retard fin juin d'1,5 M€ et l'atterrissage est prévu à -1 M€. La direction l'explique par le retard du projet SVOD.

Le projet de plateforme SVOD qui devait voir le jour au printemps est reporté à l'automne 2017. Il était budgété à 8 M€ au COM. Il n'en reste en 2017 qu'1,5 M€ dans la ligne « autres activités ». Ce budget représente des charges d'exploitation, mais pas de l'investissement immobilisé ou de l'achat de catalogue.

Sur le projet SVOD, il semble d'ailleurs qu'on s'oriente plus vers un partenariat avec les producteurs, qu'un achat de droits. Les producteurs seraient intéressés aux recettes de la plateforme.

### **Une conflictualité en hausse**

Il demeure un flou sur ce que regroupe la « conflictualité ». La direction financière répond que cela représente des licenciements, des litiges et des transactions, sans être plus explicite.

Dans les comptes au 30 juin, les indemnités de départ « représentent un coût de 16,5 M€ en masse salariale, dont 12,7 M€ au titre des licenciements ». De quels types de licenciements s'agit-il ?

La direction financière dit ne pas avoir une vision fine sur le sujet et qu'il faut se tourner pour cela vers la fonction RH. Secafi a posé la question mais les experts n'ont pas reçu de réponses.

La direction financière note cependant que le nombre de dossiers ne diminue pas, voire qu'il augmente, ainsi que les montants des indemnités. Elle déplore par ailleurs que la conflictualité se prolonge au-delà des requalifications.

Pour les élus, c'est la résultante d'une politique RH qui cherche systématiquement, et parfois jusqu'à l'entêtement, à minorer, voire à nier les droits des salariés non permanents devant les tribunaux.

L'impact de la réorganisation de France 3 (éventuels souhaits de départ de salariés) n'a pas été pris en compte dans le budget 2017. La direction financière considère que ce projet ne conduit pas à provisionner des départs.

### **Des filiales cinéma qui pénalisent le résultat du producteur**

Au 30 juin, on note une augmentation de 4,3 M€ de la subvention de France Télévisions à ses filiales cinéma, pour compenser leurs pertes. Il s'agit d'un effet conjoncturel : un grand nombre de sorties en salle en début d'année qui entraîne donc des amortissements importants et des recettes en baisse, dues à l'absence de locomotive parmi ces sorties. 2015 avait été exceptionnel du fait du succès de la Famille Bélière.

Ce manque de locomotives peut aussi s'expliquer par le fait que France Télévisions essaime son soutien au cinéma en finançant de nombreux films, là où TF1 et M6 concentre leurs investissements sur quelques « grosses machines ».

Ce transfert de pertes dans le compte de résultat du groupe vient dégrader en fin d'année le résultat du producteur, négatif de 5,7 M€ et inférieur de 7,7 M€ au budget.

Ce résultat négatif s'explique aussi par le chiffre d'affaires de MFP (Multimédias France Productions), en retrait par rapport au budget, même s'il est en progression par rapport à 2015. Par rapport à ce qui avait été budgété, MFP a pâti de l'arrêt d'émissions et du choix de France 5 – qui ne brille pourtant déjà pas par son « esprit de groupe » – de ne plus passer par la filiale de production de France Télévisions.

### **Des moyens internes de fabrication déficitaires**

Le dépassement sur le support technique (0,6 M€ à fin juin qui devrait se réduire à 0,1 M€ en fin d'année) s'explique en grande partie par les mauvais résultats des moyens internes de fabrication, qui risquent de finir l'année avec une perte de 3 M€. Ce mauvais résultat n'est compensé qu'en partie par l'effet du décalage dans l'année du lancement du CDE (Centre de diffusion et d'échanges) qui permet d'économiser 2,5 M€.

Raison avancée : une sous-charge des équipes légères et de la post-production. Parle-t-on des équipes du siège ou de la Filière ? La sous-charge pose la question de la baisse d'activité en région.

## **Un budget 2017 très tendu**

Le budget est présenté avec un objectif de résultat d'exploitation positif de 4,2 M€ et de résultat net tout juste à l'équilibre, à 300 000 €.

Le résultat opérationnel du diffuseur reste largement déficitaire (-37,4 M€).

### **Le flou des ressources publiques**

La direction financière répond qu'elle n'a pas eu de retour de l'Etat sur la ventilation des ressources publiques, tout en se disant confiante sur l'engagement du

gouvernement d'augmenter le financement public de 38 M€ en 2017, pour atteindre 2,548 Md€.

On a assisté à un débat budgétaire très tendu au parlement, qui a rebattu les cartes de la ressource publique. Originellement, l'augmentation de 38 M€ devait se faire par une augmentation de 2 € de la CAP (contribution à l'audiovisuel public) : 1 € au titre de l'inflation + 1 € supplémentaire, chacun de ces 2 € ne rapportant pas la même chose.

Les députés ont refusé l'augmentation supplémentaire de la redevance. Les 25,5 M€ de manque à gagner ont donc été transférés sur la TOCE (Taxe sur les opérateurs de communications électroniques, taxe Copé) dont l'assiette n'a pas été augmentée mais dont le produit sera plus largement redistribué à France Télévisions. En théorie, la TOCE doit rapporter 309 M€ à l'Etat en 2017, mais la collecte est soumise aux aléas du chiffre d'affaires des opérateurs télécom. France Télévisions devrait donc se voir affecter 140,5 M€ (montant 2016) + 25,5 M€, soit environ 166 M€ de TOCE.

En toute logique, le montant de la CAP devrait être augmenté de l'euro lié à l'inflation, soit environ 13 M€. La commission économique évalue donc le montant de la CAP attribuée à France Télévisions à 2,383 Md€ en 2017.

### **Une hypothèse qui paraît ambitieuse sur la publicité**

Les recettes publicitaires sont budgétées à 355 M€, en hausse de 8 M€ de budget à budget. Cette hausse est sous-tendue par la promesse d'une évolution de la législation sur le parrainage (10 M€ bruts, soit 8 M€ nets), mais le décret n'est pas encore sorti. Le Conseil d'Etat est saisi « en urgence ». La direction espère un aboutissement au mois de janvier.

Dans le détail, le parrainage compte pour 57 M€ dans les recettes (+2M€) quand la publicité représente 278 M€ (+6M€). Le numérique reste identique à son niveau à fin 2016, soit 20M€.

Cette ambition est-elle réaliste, au vu des résultats d'audience des deux principales chaînes du bouquet ? Les résultats du 2<sup>nd</sup> semestre 2016 sont à ce titre préoccupants. D'autant que le 1<sup>er</sup> semestre sera marqué par deux périodes d'élections, qui ne sont pas des boosters du marché publicitaire.

Selon Christian Vion, l'objectif sur la publicité est « volontariste mais jouable ». La direction attend des résultats des réaménagements de la grille de France 2, tout en minorant l'impact commercial des après-midis de France 2, qui ne représentent qu'un potentiel de 18 M€ de recettes en année pleine. La direction se donne le 1<sup>er</sup> trimestre 2017 pour améliorer les résultats d'audience.

Si les audiences ne remontent pas, quels sont les leviers dont dispose la direction pour atteindre ses objectifs d'équilibre budgétaire ?

Ils semblent très limités. La direction financière répond qu'on peut décaler des achats de programmes – avec le risque que cela affaiblisse nos grilles et donc pèse un peu plus sur les audiences – limiter les dépenses de communication ou encore espérer que la conflictualité baisse, ce qui paraît bien hypothétique. Que se passera-t-il si le manque à gagner est supérieur à quelques millions d'euros ?

La direction estime qu'il est difficile de faire encore plus d'économies dans le réseau régional qui est déjà allé au bout de la démarche, ce qu'avait déjà souligné le rapport SECAFI il y a deux ans. Elle estime en revanche que ce travail « d'optimisation » doit être mené sur l'information nationale.

### **Une hausse des prix des moyens internes de fabrication...**

Pour remettre les moyens internes de fabrication à l'équilibre, la direction compte jouer sur plusieurs leviers :

- une hausse des barèmes de prix, notamment sur la vidéo-mobile, pour remettre les moyens internes à leur vrai coût, suite aux avenants
- une obligation pour les chaînes de travailler avec les moyens internes, afin d'augmenter le plan de charge
- un travail d'optimisation de la planification et de l'enchaînement de certaines émissions.

L'impact de ces hausses de barèmes a été compensé dans les budgets des clients internes (programme régional et national, information nationale et sports). Cela revient à dire que la perte des moyens internes de fabrication remonte dans le coût de grille.

Christian Vion estime que le plan de charge est « volontariste et ambitieux », mais qu'il passe aussi par une optimisation des coûts : optimisation de la planification, réduction de certaines équipes.

Par rapport aux premières projections, l'objectif de recours aux CDD a été revu à la hausse, afin de ne pas générer de déficit sur l'utilisation des moyens.

### **... et une hausse du coût de grille**

Le coût de grille est prévu en hausse de près de 40 M€ par rapport à l'atterrissage 2016 :

➔ +20,1 M€ sur le programme national, principalement du fait de l'effort sur la création (420 M€)

➔ +12,9 M€ sur l'information nationale, ce qui inclut la chaîne info et les élections présidentielle et législatives. Quand on connaît le coût marginal de franceinfo en année pleine (15,8 M€), cela revient à dire que l'information nationale devra absorber ce surcoût ainsi que celui lié aux élections en « optimisant » sa planification et en faisant des économies considérables.

➔ +7,4 M€ sur les programmes régionaux.

➔ +7,8 M€ sur le Numérique, ce qui inclut 4,9 M€ d'investissements sur la future plateforme SVOD, ainsi que les amortissements des investissements déjà réalisés.

En revanche, les sports sont en baisse de 8,5 M€ et le programme ultramarin est stable.

L'hypothèse d'un feuilleton n'est pas budgétée dans le plan de charge 2017, qui prévoit 32 fictions.

## **Les coûts de diffusion : une source d'économies qui a des limites**

Après avoir économisé 5 M€ en 2016, la direction espère encore économiser 800 000 € sur la diffusion en 2017, « en grattant sur tous les contrats ». Mais de l'aveu même de la direction financière, on arrive au bout de l'exercice. Selon le directeur du contrôle de gestion, il y a 5 ans, France Télévisions dépensait 200 M€ par an pour sa diffusion. En 2017 ce poste représentera 83 M€.

## **Frais généraux : des projets aux conséquences sociales importantes**

La hausse de 1,7 M€ des frais généraux à 100 M€ comprend des « coûts d'accompagnement liés à la refonte des outils de gestion ». Il s'agit du projet Concur qui fait l'objet d'une information-consultation, mais aussi rien moins que le projet de dématérialisation des factures sur lequel les élus n'ont reçu aucun début d'information alors qu'on nous annonce une phase de test dès le mois de février pour un déploiement en octobre.

La direction financière argue de l'obligation légale de disposer de responsables achats, notamment en région. Mais le projet aura des conséquences en termes d'ETP, même si le chiffrage n'est pas finalisé.

Pour Christian Vion, ces projets sont à mettre en regard de l'objectif de non-remplacement d'un départ sur deux. Il s'agit d'un « gain de productivité intéressant ».

## **Des précisions sur la trajectoire d'ETP**

La direction chiffre à 993, les départs naturels sur la période 2016-2020. Le non remplacement d'un départ sur deux, chiffré à 417 ETP, a donc déjà commencé sur l'exercice 2016.

L'objectif d'ETP pour 2017 est de 9840 (-2 ETP par rapport à fin 2016). Il inclut les recrutements de la chaîne info minorés d'une quote-part des redéploiements, le surplus d'ETP pour les élections (50 CDD équivalant à 35 ETP) et les départs en retraite non remplacés.

Les redéploiements chaîne info, sont étalés sur 3 ans et imputés de la façon suivante : 12,5% sur 2016 (sur le seul 2<sup>e</sup> semestre) ; 37,5% sur 2017 ; 50% sur 2018. 40 ont été imputés en 2016 ; 66 le seront en 2017. L'impact global des redéploiements liés à Franceinfo sera donc complet en 2018.

Pour les départs en retraite, la direction table sur 200 départs en 2017, dont 106 ne seraient pas remplacés.

En 2016, l'âge moyen de départ a été de 63 ans (moins chez les PTA, plus chez les journalistes).

La masse salariale est prévue en hausse de 10,6 M€, principalement du fait des recrutements à Franceinfo et des revalorisations de cachets sous évalués dans le précédent budget. Le glissement salarial de 1,5% représente 2,7 M€.

## **Des investissements stables**

Le budget investissement reste stable à 80,2 M€, soit une hausse de 500 000 €.

Il comprend notamment une partie (8,6 M€) des gros projets immobiliers de Rouen, de Mayotte et de Martinique qui sont étalés jusqu'en 2019.

Il intègre les coûts techniques et d'ingénierie du projet vidéo (4,9 M€). Avant même la plateforme SVOD (plateforme sur abonnement) annoncée pour la fin 2017, il prévoit la refonte complète dès le 2 mai de l'offre gratuite et VAD (vidéo à l'acte) actuelle (Pluzz).

La remise en état des locaux de la station de Vanves (y compris les câblages, mais hors régie) représente à elle seule 1 M€ en 2017, qu'il faut ajouter aux frais déjà engagés depuis l'incendie de juillet 2016, qui atteignent 1 M€ selon la direction financière. Il faudra ensuite y ajouter le coût de reconstruction de la régie, imputé sur les investissements techniques. Ces frais auront vocation à être remboursés, au moins partiellement, par les assurances, mais vu les expertises judiciaires en cours, ce ne sera pas du court terme.

Pour la commission,  
Jean-Hervé GUILCHER

12 décembre 2016



## **Avis du CCE sur le budget 2017 de France télévisions**

Les élus du CCE de France télévisions ont pris connaissance du budget 2017. Ils constatent une incertitude sur les ressources publiques suite aux débats parlementaires qui ont conduit à la suppression de l'euro supplémentaire sur la Contribution à l'audiovisuel public (CAP) pourtant acté par le gouvernement, et son transfert sur la TOCE pour la seule année 2017.

L'ambition sur les ressources commerciales apparaît très optimiste, en particulier sur la publicité classique, compte tenu des audiences et de l'interdiction de la publicité autour des programmes jeunesse dès 2018 qui affaiblira la position commerciale de la régie FTP. Par ailleurs l'assouplissement sur le parrainage est toujours en attente d'un avis du conseil d'état.

L'objectif d'amener les chaînes à recourir prioritairement aux moyens internes, afin de porter l'outil à saturation, tout en augmentant les barèmes de la filière de production, est loin d'être acquis.

Les choix stratégiques montrent une nouvelle fois la priorité donnée à la création (traduire les producteurs privés) qui va bénéficier d'une augmentation de 18 M€ de son chiffre d'affaires alors même que les développements annoncés des programmes régionaux ne sont pas financés et que les chaînes 1<sup>ère</sup> des Outre-mer ont besoin de développer leur production.

L'information nationale bénéficie d'une hausse qui ne compense pas le coût de Franceinfo, ni les renforts nécessaires à la couverture des élections. Enfin les besoins d'investissement numérique, à hauteur de 6,8 M (vidéo et S-VOD) semblent très imparfaitement pris en compte.

A 300 000 €, l'objectif d'équilibre du résultat apparaît excessivement fragile, tout comme le résultat d'exploitation à 4 M€. La trésorerie est structurellement négative avec des charges financières de 2 M€.

Enfin le maintien du niveau des ETP en 2017 masque en réalité des projets de développement sans moyens nouveaux. La perspective d'un seul remplacement de départ sur deux, fait même craindre que les moyens globaux des antennes régionales et ultramarines ne soient en baisse afin de compenser les besoins de Franceinfo en année pleine et ceux induits par la couverture des élections présidentielles et législatives.

En raison de tous ces risques qui nous font craindre de nouveaux plans d'économies et la dégradation encore accentuée des conditions de travail des salariés, les élus du CCE adoptent un avis négatif et demandent qu'il soit transmis aux membres du conseil d'administration.

**Adopté à l'unanimité**

Paris, le 15 décembre 2016



## **Avis du CCE de FTV Sur le projet de réorganisation des régions de France 3**

Ce projet de réorganisation est un projet politique qui vise à se calquer sur la réforme administrative des régions, par laquelle la Corse n'est pas impactée. Six ans après une précédente réforme qui s'est avérée très traumatisante et qui a mis beaucoup de temps à se stabiliser.

Or à 6 mois d'une probable alternance, la future majorité n'a pas caché son intention de revoir le découpage actuel en « retaillant » dans des régions jugées trop importantes (Grand Est, Nouvelle Aquitaine).

Le syndrome de la réorganisation permanente, qui a durement touché d'autres entreprises, est-il en train de contaminer France télévisions ?

Le bilan des Pôles que la direction supprime par sa nouvelle réforme, n'a pas vraiment été réalisé. Ce qui aura unifié les Pôles, c'est la chasse aux ETP suivant des modalités variables mais avec un objectif commun partagé. Les élus redoutent une nouvelle phase de réductions d'emplois dans le cadre des objectifs du COM.

Alors que la direction met en avant l'autonomie éditoriale et budgétaire des régions, la note d'intention remise aux organisations syndicales à l'occasion de la négociation sur les futures IRP démontre au contraire une évidente volonté de centralisation.

Certes le COM prévoit une augmentation progressive de la part des programmes régionaux (dont la définition pose question) dans les grilles de France 3 (40% en 2020) mais la stratégie éditoriale pour les programmes comme pour l'information serait définie à l'échelle du réseau puis déclinée dans les antennes régionales. De même les PAE seraient discutées et validées au niveau de la direction du réseau.

La politique d'investissements et d'achats ferait également l'objet d'une stratégie commune de réseau.

Les moyens techniques, les systèmes d'exploitation, de fabrication, de transmission convergeraient et seraient homogénéisés. Les pratiques seraient harmonisées et le plan de formation commun bâti à l'échelle du réseau.

Les thématiques de ressources humaines (égalité des chances, paie, GPEC, mobilité, compétences complémentaires) seraient définies à l'échelon du réseau, tout comme les volumes et variations d'emplois (pour « encourager » les mobilités ?)

La notification budgétaire et la consolidation comptable seraient réalisées au niveau du réseau...

La logique de cette réorganisation ne consiste-t-elle pas à passer d'une logique de réseau polaire à une logique de réseau national ?

Dans le même temps, de très nombreuses zones d'ombre demeurent sur le projet, relevées par l'expert de l'IC-CHSCT et reprises dans les avis des quatre CE de Pôles.

Les élus alertent la direction sur les risques psycho sociaux inhérents à une réorganisation de cette ampleur, qui se conjuguera avec l'objectif de non remplacement d'un départ sur deux et de généralisation des polyvalences.

En cohérence, les élus émettent un avis négatif sur le projet de réorganisation du réseau régional de France 3 et demandent à la direction de surseoir à son application.

Paris, le 15 décembre 2016

Adopté à l'unanimité des votants  
Les syndicats présents approuvent

# COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION FORMATION-EMPLOI DU 8 DECEMBRE 2016

## ***PLAN DE FORMATION 2017***

Présents : W. Maunier (Président), L. Carpentier (pôle N-E), R. Chakir-Trebosc (pôle S-O), N. Lemaire (pôle N-O), C. Luciathe (Guyane), J-C Martyr-Fale (Guadeloupe), A. Simba (Mayotte.), J. Solia (Nouvelle-Calédonie), G. Léonetti (Corse), Marie-Laurence Gressier (Siège), G. Laurier (Martinique), I. Hardy (Saint-Pierre et Miquelon), T. Tukumuli (Wallis et Futuna), J-R Ramsamy (La Réunion)

Excusé(e)s : C. Longhi (pôle Sud-Est), M. Mathai (Polynésie).

Pour la Direction : Y. Monsnereau (Responsable de la formation à FTV).

En **préambule**, les élu(e)s informent la responsable de la formation qu'ils aimeraient inviter Monsieur Xavier Tupin, en charge du CTR, à une prochaine réunion de la Commission ; afin d'évoquer les problèmes spécifiques à l'Outre-Mer.

Ils s'interrogent d'autre part sur les conséquences pour France Télévisions des modifications introduites dans **le calendrier** de consultation des instances en matière de formation professionnelle par la loi « Rebsamen » en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

En effet, celle-ci prévoit, un « regroupement » en 3 grandes consultations des différentes obligations d'information-consultation du CE pour les entreprises de plus de 300 salarié(e)s :

- Sur les orientations stratégiques de l'entreprise et leurs conséquences (notamment en terme de GPEC et de formation)
- Sur la situation économique et financière de l'entreprise

- Sur la politique sociale, les conditions de travail et l'emploi (mais aussi le programme pluriannuel de formation ; l'apprentissage et l'accueil des stagiaires)

Ainsi qu'un certain nombre d'informations trimestrielle obligatoires.

Le calendrier, page 3 de la *synthèse CCE* du *Projet plan de formation 2017*, concernant la formation sera donc en partie caduc en 2017.

La Direction a annoncé son intention de **négoier un accord déterminant le nouveau calendrier de ces consultations** mais aucune date n'a pour l'instant était fixée.

A la demande des membres de la Commission, Yannick Monsnereau expose ensuite **les grandes lignes du plan de formation 2017**.

De manière générale, nous assure la Responsable de la formation, pas de (mauvaise) surprise : **le budget global est en augmentation (+ 3,30% en fonds propres)**.

- Augmentation des formations gérées en central.
- Augmentation des formations transversales et au siège de FTV.

(Comme il est précisé à la page 4, il faudrait isoler précisément les stagiaires du siège, sur I-Media par exemple, dans le projet de plan 2017, pour y voir clair. Ce n'était pas le cas jusqu'à maintenant.)

Par contre elle reconnaît, comme les élu(e)s ont pu le constater en local, **une diminution de - 5 % des budgets régionaux du réseau France 3 et de - 3 % sur certaines stations ultra-marine (à l'exception de la Nouvelle-Calédonie, de Wallis et Futuna et de Saint-Pierre et Miquelon qui restent stables.)**

Des économies ont pu être réalisées sur les coûts fixes de l'UFTV (loyers ; etc.), économies qui sont laissées au plan et en augmentent donc les ressources.

La mobilisation des fonds mutualisés (AFDAS) est en baisse (- 8,9 %) du fait de la difficulté plus grande à réaliser des périodes de professionnalisations suite aux modifications introduites par la réforme de la formation professionnelle

(obligation de viser une qualification inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)).

Le fond intermittents a été optimisé sur I-Media (11 000 heures stagiaires).

Les formations dites « DOIR » sont désormais prises en central mais en contrepartie, une partie des formations aux élections (sénatoriales) sont financées sur le budget local.

La page 4 du document de synthèse détaille ensuite **les engagements de la politique de formation pour 2017** :

- Démarrer un vaste plan de communication avec des publics cibles :
  - ✓ Les collaborateurs
  - ✓ Les managers
  - ✓ La filière RH

En mobilisant, entre autre, le site Internet de l'UFTV.

En s'appuyant sur des axes de communication interne :

- ✓ Elaboration du plan (calendrier ; budget)
  - ✓ L'offre de formation (où la trouver ; qui la délivre)
  - ✓ L'accès à la formation (les étapes ; les conseils pour définir les besoins)
  - ✓ Les évaluations (désormais dématérialisées)
  - ✓ Le réseau formation (organisation et lien avec le réseau RH)
- Permettre à tous un accès équitable à la formation quelque soit l'âge, le genre, le site géographique, le métier et la catégorie professionnelle.

- Suivre précisément les « non formés » (aujourd’hui sur une période de 3 ans mais ré actualisable jusqu’à 6 ans pour être dans les clous de réforme) et appliquer le plan d’actions :
  - ✓ Par genres
  - ✓ Par tranches d’âge
  - ✓ Par famille de métiers
  - ✓ Par grand périmètres

**Sur les non formé(e)s, les élu(e)s souhaiteraient une ventilation par pôles/régions de France 3 et sites des outre-Mer ; et être tenu(e)s informé(e)s des mesures de redressement mis en œuvre pour pallier aux éventuels manques constatés en local.**

- « Nettoyer » le catalogue formation accessible par « Mon Kiosque »

A la page 5 de la synthèse, et sur les **3 axes du plan de formation**, les membres de la Commission s’interrogent, à propos du **développement numérique**, sur le contenu du stage : « Assistante 3.0 » dont le nombre de stagiaires est encore indéterminé. C’est un chantier pour 2017 nous indique la Responsable de la formation, chantier qui devrait aboutir pour le plan 2018.

La page 7 rappelle « qui fait quoi » (l’université pour les actions stratégiques ; les structures de formation de proximité : coordonnateurs formation métiers, responsables formations et RRH/IRH) et avec quel budget, dans le pilotage du plan.

La Responsable de la formation développe ensuite la structure du budget 2016 à la page 8 de la synthèse :

Le budget « ressources » se décompose en un « droit de tirage AFDAS » de 722.986 € (60 000 € pour les « intermittents » et 662.986 € pour les « périodes de professionnalisation ») qui correspond à une partie de la contribution obligatoire versée à notre OPCA<sup>1</sup> ; et des fonds propres

---

<sup>1</sup> Organisme Paritaire Collecteur Agréé qui collecte les versements obligatoires de contribution à la formation professionnelle des entreprises (pour nous l’AFDAS)

apportés par France Télévisions à hauteur de 5.632.216 €.

Le budget « dépenses » est constitué lui des 6.749.300 € de contributions obligatoires versées à l'AFDAS (0,2% CPF / 0,4% Professionnalisation / 0,2% FPSPP / 0,2% CIF / 1% CIF CDD / Intermittents) et des 9.221.502 € de dépenses de formation.

A la page 9 sont développés les chiffres clés du projet de plan :

- 15.487 stagiaires à former (en baisse de 5% par rapport à 2016)
- 6.355.202 € d'achat prévisionnel de formation (soit une augmentation de + 1,9 % (+ 3,3 sur fonds propres et – 8,9 % sur fonds mutualisés)
- 185.472 heures de formation prévues soit + de 26.496 jours de formation
- 410 € de budget prévisionnel moyen par stagiaires
- 12 heures en moyenne d'heures de formation prévues par stagiaire (soit près de 2 jours de formation).

Un prévisionnel qui selon la Responsable de la formation permet d'être « serein », mais qui peut-être empêché par des difficultés rencontrées sur le déploiement du **E-learning** par exemple.

A propos des modalités de réalisation de la formation en E-learning, Yannick Monstera rappelle **qu'il s'agit d'une formation sur le temps de travail et qu'elle doit donc être planifiée. De plus, et dans la mesure du possible, elle doit se faire en centre de ressources lorsqu'il existe. Des casques seront aussi mis à la disposition des apprenants.**

Dans **les faits marquants du projet de plan 2017**, à la page 10 , il faut noter :

- ✓ le poids des formations techniques qui représentent 25 % du budget.
- ✓ La continuité du déploiement régional de I-Media avec 7 sites qui basculent en 2017. Soit 3.000 stagiaires à former et un budget de 645.000 €.
- ✓ L'importance de l'information avec les élections présidentielles,

législatives et sénatoriales. Le projet « convergence » Outre-mer. La poursuite des formations DOIR. Et 110.000 € de budget de formation pour la Chaîne Info

- ✓ Les cursus professionnels qui pèsent 800.000 € soit 12,4 % du budget global.
- ✓ Enfin, la culture numérique marquée par 2 projets ambitieux « d'acculturation » numérique : le « pass numérique » et la formation destinée aux communicants soit : 354.000 € et 5,6 % du budget.

En page 11 de la synthèse sont détaillés **les grands projets stratégiques du projet de plan de formation 2017** construit autour de 3 axes de formation et de 4 familles de projets stratégiques.

Les « grandes orientations stratégiques » sont des incontournables dans la construction du plan de formation. En particulier lorsqu'elles entraînent la mise en place de « projets structurants » impliquant la mise en place de nouveaux outils (caméscopes/I.Media/PLANIF/OSCAR/...) et donc une mise à niveau des salarié(e)s impacté(e)s. Les formations sont prises en charge pour l'essentiel par des « actions transversales » qui relèvent du budget géré au sein du Service Formation (niveau Entreprise France Télévisions).

Concernant le déploiement des **caméscopes 400**, les membres de la Commission signalent les **insuffisances de certaines des formations**.

Les grands projets stratégiques du plan représentent un budget de 3.221.510 € soit 50,7 % des dépenses du plan de formation. Ils concernent 8.917 stagiaires soit 57,6 % des stagiaires à former. Soit 93.129 heures de formation et 50,2 % des heures de formation à réaliser.

Les membres de la commission sont conscient du fait que **la dotation budgétaire à la formation pour 2017 et sa répartition sont prévisionnelles**. Les enveloppes allouées aux différents périmètres (transversal, siège, France 3 et France Ô, Régions France 3, stations ultramarines, transversal métropolitain et ultramarin) peuvent toujours être revues en cours d'année en fonction du budget notifié par la Direction, du degré de réalisation des différents plans (transversal et directions), et de l'impact d'éventuelles formations hors-plan comme on l'a vu avec la formation DOIR, imposée par la Direction de l'information, et qui est venu grever de manière drastique les plans de formation locaux.

Ils rappellent que, de manière générale, pour eux, le **budget formation devrait faire l'objet d'un plan pluriannuel de développement en lien avec les objectifs stratégiques de l'entreprise et la GPEC ; afin d'anticiper les besoins futurs en formation d'adaptation et en développement des compétences des salarié(e)s**.

A ce propos, le représentant de Wallis et Futuna souligne le retard accumulé depuis de nombreuses années en ce qui concerne la formation professionnelle dans certains sites ultra-marins. En particulier sur les formations de catégorie 2 (développement des compétences). Ce retard ne pourra être résorbé que par un effort considérable de l'entreprise qui va bien au delà de la durée d'un plan de formation.

**Suite à l'examen du projet de Plan de formation 2017 de France Télévisions, et malgré l'effort soutenu sur certaines stations Outre-mer, les membres de la Commission ne peuvent que constater la diminution des budgets alloués aux pôles du réseau France 3 et aux autres stations, et préconise donc un vote négatif des élu(e)s.**



## **Motion de soutien du CCE de France télévisions aux salariés de France info radio**

France info radio est en grève aujourd'hui. La moitié des 80 journalistes au tableau de service a cessé le travail à l'appel de la CGT et du SNJ, malgré les pressions de la direction pour atténuer le mouvement.

Une des raisons du conflit réside dans la volonté de la direction de faire produire par des journalistes radio des flashes « tout image », ce qui aura un impact sur les organisations et les conditions de travail et qui n'est pas la vocation de professionnels de radio.

Ils ne contestent pas l'innovation mais refusent de transformer les journaux radio en « modules » pour la télévision et de voir dégrader la qualité de leur antenne. Ils refusent d'être un laboratoire social de fabrication de produits télévisés à moindre coût. Radio et télévision doivent pouvoir coexister sans se vampiriser.

Paris, le 15 décembre 2016